

## Le Mois de Saint Joseph *Avec la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich*

### **Troisième jour** *Fiançailles de Marie et de Joseph*

La sainte Vierge vivait dans le Temple avec plusieurs autres vierges, sous la surveillance de pieuses maîtresses. Ces vierges s'occupaient de broderies et d'ouvrages du même genre pour les tentures du Temple et les vêtements sacerdotaux ; elles étaient aussi chargées de nettoyer ces vêtements et d'autres objets servant au culte divin. Elles avaient de petites cellules d'où elles avaient vue sur l'intérieur du Temple et où elles priaient et méditaient. Quand elles étaient arrivées à l'âge mobile, on les mariait. Leurs parents les avaient entièrement données à Dieu, en les conduisant au Temple, et il y avait chez les plus pieux d'entre les Israélites un pressentiment secret que de l'un de ces mariages sortirait un jour le Libérateur promis.

La sainte Vierge ayant quatorze ans et devant bientôt sortir du temple pour se marier, avec sept autres jeunes filles, sainte Aune vint la visiter. Joachim ne vivait plus, et Anne, par ordre de Dieu, avait pris un autre mari. Quand on annonça à Marie qu'elle devait quitter le Temple et se marier, profondément émue, elle déclara au prêtre qu'elle désirait ne pas quitter le Temple, qu'elle s'était consacrée à Dieu seul et n'avait pas de goût pour le mariage ; mais on lui répondit qu'elle devait prendre un époux.

Elle entra ensuite dans son oratoire et pria Dieu avec ferveur. Puis, se trouvant très altérée, elle descendit avec sa petite Cruche pour puiser de l'eau à une fontaine ou à un réservoir ; et là, sans apparition visible, elle entendit une voix qui la consola et la fortifia, tout en lui faisant connaître qu'elle devait consentir à se marier. Ce ne fut pas là l'Annonciation, car elle eut lieu plus tard à Nazareth. Cependant apparut dans le Temple un prêtre très vieux, qui ne pouvait plus marcher : ce devait être le grand prêtre. Il fut porté par d'autres prêtres dans le Saint des Saints, et pendant qu'il allumait un sacrifice d'encens, il lisait des prières sur un rouleau de parchemin placé sur une espèce de pupitre. Puis il fut ravi en esprit. Il eut une apparition, et son doigt fut placé sur le passage suivant du prophète Isaïe, qui se trouvait écrit sur le rouleau : « Une branche sortira de la racine de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine » (Isaïe, 11, 1). Quand le vieux prêtre revint à lui, il lut ce passage et y reconnut une prescription divine.

On envoya ensuite des messagers de tous les côtés dans le pays, et on convoqua au Temple tous les hommes de la race de David qui n'étaient pas mariés. Lorsque plusieurs d'entre eux se furent rassemblés dans le Temple, en habits de fête, on leur présenta la sainte Vierge, et il se trouvait parmi eux un jeune homme très pieux de la contrée de Bethléem. Ce jeune homme avait demandé à Dieu avec une grande ferveur l'accomplissement de la promesse, et il conçut dans son cœur un grand désir de devenir l'Époux de Marie. Quant à Marie, elle revint dans sa cellule et versa de saintes larmes, ne pouvant pas s'imaginer qu'elle ne dût pas rester vierge.

Alors le grand prêtre, obéissant à une impulsion intérieure qu'il avait reçue, présenta des branches à chacun des assistants, et leur enjoignit de marquer chacun une branche de leur nom et de la tenir à la main pendant la prière et le sacrifice. Quand ils eurent fait ce qui leur avait été dit, on leur reprit les branches, qui furent mises sur un autel devant le Saint des Saints, et il leur fut annoncé que celui d'entre eux dont la branche fleurirait était désigné par le Seigneur pour devenir l'Époux de Marie de Nazareth.

Pendant que les branches étaient devant le Saint des Saints, on continua le sacrifice et la prière. Durant ce temps, le jeune homme dont nous venons de parler cria vers Dieu, les bras étendus, dans une salle du Temple, et versa des larmes brûlantes, lorsque, après le temps fixé, on leur rendit les branches en leur annonçant qu'aucun d'entre eux n'était désigné par Dieu comme devant être le fiancé de cette vierge. Ces hommes furent alors renvoyés chez eux, et ce jeune homme se retira sur le mont Carmel, auprès des anachorètes qui vivaient là depuis le temps d'Élie ; il y vécut aussi depuis lors, priant continuellement pour l'accomplissement de la promesse.

Cependant les prêtres du Temple cherchèrent de nouveau dans les registres des familles s'il n'existait pas quelque descendant de David qu'on eût oublié. Comme ils y trouvèrent l'indication de six frères de Bethléem, dont l'un était inconnu et absent depuis longtemps, ils s'enquirent du séjour de Joseph et le découvrirent à peu de distance de Samarie, dans un lieu situé près d'une petite rivière, où il habitait au bord de l'eau, travaillant pour un maître charpentier.

Sur l'ordre du grand prêtre, Joseph vint à Jérusalem et se présenta au Temple. On lui fit, à lui aussi, tenir une branche à la main pendant qu'on priait et qu'on offrait un sacrifice ; comme il se disposait à la poser sur l'autel devant le Saint des Saints, il en sortit une fleur blanche semblable à un lys, et une apparition lumineuse descendit

sur lui : c'était comme s'il eût reçu le Saint-Esprit. On comprit alors que Joseph était l'homme désigné par Dieu pour être le fiancé de la sainte Vierge, et les prêtres le présentèrent à Marie en présence de sa mère. Marie, résignée à la volonté de Dieu, l'accepte humblement pour son fiancé, car elle savait que tout est possible à Dieu, qui avait reçu son vœu de n'appartenir qu'à lui.

## Considération

### *Saint Joseph dans les temps apostoliques*

Que saint Joseph soit mort avant la Passion de Notre Seigneur, et même avant son Baptême et sa Vie publique, personne n'en doute. Notre-Seigneur n'avait plus besoin de lui, ni pour pourvoir à sa subsistance, ni pour évangéliser les Juifs, déjà trop portés à ne voir en lui que le fils du charpentier. Il convenait dès lors de le faire disparaître de la scène du monde et de le soustraire aux regards des hommes, pour lesquels il aurait pu être une occasion de pensées injurieuses à Notre-Seigneur.

Que saint Joseph soit ressuscité et que son corps, loin de subir la corruption du tombeau, soit maintenant glorifié dans le ciel avec ceux de son divin Fils et de son Épouse Immaculée, c'est ce qui paraît également hors de doute, d'autant plus que nous ne possédons point de lui des Reliques proprement dites, mais seulement l'anneau qu'il donna à la sainte Vierge lors de leur saint mariage, des fragments du manteau dans lequel il reçut et porta l'Enfant Dieu, et les pierres que l'on détache de son tombeau resté en grande vénération, quoique vide, à Jérusalem.

Mais s'il fallait, pour quelque temps au moins, comme effacer saint Joseph dans le souvenir des hommes, ne croyons pas que, de son côté, Notre Seigneur le mette en oubli. Ne lisons-nous pas, en effet, qu'il se fit un devoir de rendre hommage à sa mémoire toutes les fois qu'il en eut l'occasion, en visitant les lieux où saint Joseph avait séjourné ? N'en aura-t-il pas, d'ailleurs, souvent parlé à ses Apôtres, soit dans ces circonstances, soit dans mille autres, pour le recommander particulièrement à leur vénération ?

Et la très sainte Vierge, qui aimait dans saint Joseph l'Époux vraiment digne d'elle et le Père choisi de Jésus, comment supposer qu'elle ne leur ait pas fait ses recommandations à son sujet, dans les jours, par exemple, qu'elle a passés avec eux après l'Ascension de son divin Fils au ciel ? Comment croire qu'en leur donnant ses conseils pour la constitution de l'Église de tous les temps, elle ne leur ait pas inculqué l'estime dans laquelle ils devaient le tenir et le culte que les fidèles auraient à lui rendre dans la suite des âges ?

Et les Apôtres, dont plusieurs avaient dû connaître plus particulièrement saint Joseph, comment n'auraient-ils pas vénéré sa mémoire ? Si, pour ne pas offusquer la foi naissante des premiers fidèles, ils devaient faire de son culte une sorte de question réservée, en étaient-ils moins imprégnés du parfum de cette douce mémoire ? S'ils ne lui rendaient point un culte public et solennel, ne l'honoraient-ils point en leur particulier comme l'auguste Père nourricier de leur Dieu et le très-digne Époux de sa sainte Mère ? S'ils ne l'invoquaient point ostensiblement, ne lui rendaient-ils point leurs hommages en secret, et ne recouraient-ils point à lui dans leurs nécessités particulières ?

Mais ils vont partir pour aller annoncer au monde la bonne nouvelle ; et de même qu'ils ont déposé en germe, comme on l'a dit, dans leur Symbole, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, ils y ont consigné également la substance de la divine doctrine sur saint Joseph et les premières origines du culte qui devait lui être rendu plus tard. C'est ce qu'ils ont fait dans leur troisième article, ainsi formulé : Qui a été conçu du Saint Esprit, est né de la vierge Marie. Oui, qui a été conçu du Saint Esprit, parce que, « quoique Marie eût épousé Joseph, c'est avant qu'ils eussent été ensemble qu'elle se trouva enceinte par l'opération du Saint-Esprit ». Qui est né de la vierge Marie, parce que « Joseph ne l'avait point connue, lorsqu'elle enfanta son Fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus ».

Elles ont, en effet, un sens bien profond, ces paroles de notre Symbole. Inspirés par le Saint Esprit, les Apôtres y ont renfermé toute la divine doctrine sur le mystère de l'Incarnation, ses suites, ses conséquences et ses corollaires pour la sainte Vierge et saint Joseph. Instruits par eux, les fidèles, dans la première ébullition de leur foi, accueillent et professent cette doctrine dans toute sa teneur, et confessent, sans se préoccuper de celui qui peut être appelé le Père de Jésus, que le Fils de Dieu, en se faisant homme, a été conçu par l'opération du Saint Esprit, et est né de la vierge Marie. Mais, le dogme une fois admis, si l'on demande comment cela a pu se faire, puisqu'il y avait la, visible et incontesté, un Époux de la Mère et un Père de l'Enfant, c'est alors que la foi, continuant de projeter ses splendeurs sur la personne de saint Joseph, le montre à tous les âges comme le virginal protecteur de l'opération du Saint Esprit et de la maternité de la Vierge qui a conçu et enfanté sans cesser d'être vierge.

Et voilà bien cet ineffable mystère de l'Incarnation, qui n'a pu s'opérer que sous le voile du mariage que la Vierge-Mère avait contracté avec saint Joseph, et en vertu duquel elle a donné Joseph pour père réputé et légal à Jésus; qui nous montre la maternité de Marie appelant la paternité de Joseph, puisque l'on ne peut affirmer l'une sans supposer l'autre ; et qui, pour peu que l'on pénètre dans sa méditation, nous met aussitôt en présence de la personne de Joseph, devenue nécessaire et indispensable dans le plan divin.

Pour les Pères apostoliques, marchant sur les traces des Apôtres, ils ne parleront de Joseph qu'en expliquant cet article du Symbole et exposant le texte sacré. Les fresques, d'ailleurs, des Catacombes ne le représenteront que dans les mystères de la Naissance de Jésus, de la Présentation au Temple, de la fuite en Égypte, de la sainte enfance du Sauveur. Le temps n'est pas encore venu d'en faire davantage pour le saint Patriarche.

### Pratique *La Dévotion des sept Dimanches*

La dévotion des sept Dimanches consacrés à honorer plus particulièrement les douleurs et les allégresses de saint Joseph n'est pas toute nouvelle dans l'Église., et les fidèles serviteurs du saint Patriarche, encouragés par les faveurs dont le ciel les récompensait, la pratiquaient bien avant que les Souverains Pontifes l'aient enrichie des plus précieuses Indulgences. Grégoire XVI avait accordé, en date du 22 janvier 1836, 300 jours à la récitation, pendant sept Dimanches consécutifs, dans le courant de l'année, de la prière connue sous le nom des Sept Allégresses et des Sept Douleurs de saint Joseph, et le septième Dimanche une Indulgence plénière. Mais le saint pontife Pie IX a appliqué, le 1er février 1847, l'Indulgence plénière à chaque Dimanche ; et le 22 mars de la même année, il a étendu ces Indulgences à tous ceux qui, ne sachant point lire ou n'ayant pas la prière susdite, réciteraient ces mêmes Dimanches sept Pater, Ace, Gloria, etc., en remplissant les conditions d'usage pour gagner les Indulgences plénières.

Quoiqu'il n'y ait aucune époque déterminée dans l'année pour gagner ces Indulgences, il semble cependant que l'on peut choisir de préférence les Dimanches qui précèdent les Fêtes de saint Joseph, ou bien quelques circonstances particulières dans lesquelles on a besoin de grâces plus abondantes. Puis, comme ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, l'on peut encore recourir à cette dévotion après la mort d'un parent ou d'un ami, pour les soulager dans leurs peines, et alléger sa propre douleur.

N'oublions pas surtout de remplir ces pratiques pendant sept Dimanches consécutifs. Une interruption, même involontaire, obligerait de recommencer.

### Prière *communément appelée efficace*

Me voici prosterné à vos pieds, ô bienheureux saint Joseph, pour vous adresser la prière connue depuis longtemps sous le nom d'efficace, parce que vous l'avez toujours écoutée et exaucée, et qu'elle a toujours obtenu son effet auprès de vous. Confiant dans vos bontés et certain que vous ne voudrez pas qu'elle soit moins efficace pour moi que pour tant d'autres, je vous l'adresse en ce moment en union avec le Pape Pie VII, qui l'a indulgenciée pour les prêtres (une année à chaque récitation, 23 septembre 1802) ; avec Pie IX, qui l'a indulgenciée pour tous les fidèles (100 jours chaque fois, 3 février 1863) ; avec tous les associés du saint Cordon, qui en ont fait leur prière propre et particulière ; avec tous vos fidèles serviteurs qui sont si heureux d'en recueillir tous les jours les salutaires effets, et je vous dis avec eux tous :

« Ô saint Joseph, père et protecteur des vierges, gardien fidèle à qui Dieu confia Jésus, l'innocence même, et Marie, la Vierge des vierges, ah ! Je vous en supplie et vous en conjure par Jésus et Marie, par ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que, préservé de toute souillure, pur de cœur et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite. Ainsi soit-il ».

Extrait du « Mois de Saint Joseph ou *Vie de Saint Joseph d'après Anne-Catherine Emmerich* » par C.F. Fouet. Saint Dizier, Paris, 1872